

Au fil des contes

Au fil des contes, projet présenté par l'école maternelle Gaubre, l'école élémentaire Jules Vallès, l'école élémentaire Marie Curie et l'école primaire Jules Romains à Brive, dans le cadre du Prix de l'audace artistique et culturelle 2015-2016, a été remarqué et distingué par le jury national, il fait partie des 15 finalistes qui concourront le 13 avril prochain pour être l'un des 3 prix lauréats au niveau national.

Le Prix de l'audace artistique et culturelle permet de distinguer un projet d'éducation artistique et culturelle exemplaire en faveur de l'accès des jeunes aux arts et à la culture. Il est remis à un trinôme « établissement scolaire - partenaire culturel - collectivité territoriale ». Ce prix est organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la fondation Culture & Diversité.

Pour être retenu, un projet doit :

combiner pratique artistique, rencontre avec les œuvres, les artistes et les propositions culturelles du territoire, dans une démarche de sensibilisation
inscrire le projet dans une démarche territoriale et partenariale en articulant celui-ci avec les politiques éducatives et de développement culturel du territoire
s'intégrer dans un parcours d'éducation artistique et culturelle
cibler un public d'élèves particulièrement éloignés de la pratique et des institutions culturelles
porter une réelle exigence artistique et une innovation pédagogique visibles dans la restitution, le rendu et la production par les élèves sous quelque forme que ce soit
s'inscrire de manière durable dans le projet d'école ou d'établissement scolaire ainsi que dans la dynamique éducative du partenaire culturel
être transposable dans d'autres établissements scolaires
s'intégrer dans un parcours d'éducation artistique et culturelle
Les projets d'éducation artistique et culturelle concernent tous les domaines d'expression artistique et toutes les dimensions de la culture.

Au fil des contes, qui consiste en la création d'objets textiles pour mettre en scène des histoires extraites d'albums de littérature de jeunesse, s'inscrit dans la discipline Littérature-arts visuels. 131 élèves, de la très petite section de maternelle au CM1 et incluant une Ulis école (unité localisée pour l'inclusion scolaire), sont impliqués dans le projet qui est mené en partenariat avec le Centre culturel Jacques Cartier, la Compagnie des trois oranges, Cécile Pouget, artiste textile, et TUCSS (Tujac Culturel Social et Sportif), mais également la Ville de Brive et le conseil départemental de la Corrèze.



Pour les élèves, ce projet a pour objectifs éducatifs, artistiques et culturels :

de lire seul des textes du patrimoine et des œuvres de la littérature de jeunesse adaptés à leur âge, d'écrire de façon autonome un texte de 5 à 10 lignes, de rédiger un texte
d'exercer des habiletés manuelles, de réaliser certains gestes techniques
de distinguer les grandes catégories de la création artistique, reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées, d'exprimer ses émotions et ses préférences face à une œuvre d'art, de

pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques, et d'inventer et réaliser des textes et des œuvres plastiques.

A terme, le projet permettra de :

produire un carnet d'artiste dans lequel les élèves vont mettre en mémoire les étapes de la démarche de création

réaliser des personnages d'albums de littérature de jeunesse en matériaux textiles

mettre en scène des histoires racontées dans les albums à l'aide des marionnettes ou marottes

créer de nouvelles histoires en appui sur les éléments fournis par les albums par la transformation ou le détournement d'un ou plusieurs éléments de l'histoire

mettre en scène de ces nouvelles histoires

réaliser des prises de vue (photos, caméra) pour montage audio (diaporama, film)

mettre en voix ("racontées») des textes produits par les élèves pour doublage audio des mises en scène

restituer les travaux devant des pairs, les parents, un public plus large

Mercredi 13 avril, les 1er, 2e et 3e prix lauréats seront choisis parmi les 15 finalistes par un jury présidé par Jamel Debbouze, et constitué :

d'artistes, ambassadeurs de l'éducation artistique et culturelle ;

d'un représentant de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) ;

d'un représentant du Réseau français des villes éducatrices ;

d'un recteur ;

d'un directeur régional des affaires culturelles ;

d'un représentant de l'UNESCO ;

d'un représentant du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle ;

d'un directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

d'un représentant de la Fondation Culture & Diversité.